

## L'agriculture irriguée du bassin de l'Oronte en Syrie : enjeux de la réhabilitation post-conflit

### Ahmed Haj Asaad

Institut de hautes études internationales  
et du développement (IHEID), Suisse

### Ronald Jaubert

IHEID, Suisse

### Mohamed Al Dbyat

Institut français du Proche Orient (IFPO), Beyrouth

Le bassin de l'Oronte est une région hautement stratégique dans le conflit Syrien du fait de la diversité confessionnelle et ethnique de la population, des axes de communication, des importantes ressources en terre et en eau et des relations transfrontalières avec le Liban et la Turquie. L'Oronte délimite dans son cours moyen, les régions de peuplement majoritairement alaouite à l'ouest et sunnite à l'est avec, de part et d'autre, des enclaves, parfois assez importantes, chrétiennes, chiïtes, ismaéliennes, Turkmènes et Tcherkesses. Au nord, la population du district d'Afrin est majoritairement kurde. Le bassin sera une région clé dans la période de transition post-conflit.

#### Le bassin de l'Oronte au cœur du conflit

Le bassin est actuellement divisé à peu près pour moitié entre les zones contrôlées par le régime (sud et centre du bassin) et celles tenues par les rebelles. La présence de Daech est limitée à l'est du bassin et à proximité de la frontière libanaise dans la partie sud du bassin (massif du Qalamun). Jusqu'en septembre 2015, avant l'intervention russe, les positions étaient figées depuis plus d'un an. La région de Qusayr fut reprise en juin 2013 par les forces pro gouvernementales (principalement les combattants du Hezbollah). Les principales poches contrôlées par le régime dans la province d'Idlib ont été prises par les groupes armés rebelles en avril 2015. Les zones de combats se situent au centre de la vallée de l'Oronte où se situent deux grands périmètres irrigués.

Avant le début du soulèvement en 2011, le bassin de l'Oronte regroupait plus de 4 millions d'habitants et fournissait un quart de la production agricole nationale. Plus de la moitié de la production agricole du bassin provenait des 295'000 hectares irrigués incluant les 134'600 hectares des périmètres étatiques de Al Qusayr, Homs-Hama, Al Hulah, Al Ghab, Ar Ruj et Afrin.

Depuis la militarisation du soulèvement fin 2012, la production agricole du bassin de l'Oronte a été réduite de plus de 70% du fait de l'inaccessibilité d'une partie des surfaces pluviales et de la baisse des rendements des cultures pluviales. Mais c'est surtout de la forte diminution des surfaces irriguées qui explique l'effondrement de la production. Pour l'ensemble du bassin les surfaces irriguées ont été réduites de plus de 50 %. Les six grands périmètres irrigués qui fournissaient près de la moitié de la production irriguée du bassin sont fortement touchés du fait de l'interruption totale ou partielle de l'approvisionnement en eau. Une grande partie des infrastructures hydrauliques ont été détruites lors des combats, ou leurs postes de gestion ont été désertés, mais l'approvisionnement en eau a été, le plus souvent, délibérément interrompu en coupant l'alimentation des canaux et en bouchant/détruisant les puits. L'eau pour l'irrigation, au même titre que l'adduction d'eau potable, est un élément stratégique de contrôle territorial.

Plus de 160 000 hectares situés hors des périmètres étatiques étaient irrigués à partir de forages individuels dont le nombre a fortement augmenté depuis les années 1980. La moitié environ de ces surfaces n'est plus irriguée à cause de la destruction ou du pillage des équipements de pompages, des difficultés d'accès, du manque d'énergie ou de l'exode des agriculteurs. L'appui à la production agricole délivré dans le cadre des programmes d'aide humanitaire dans les zones contrôlées par le régime et celles tenues par les rebelles est très limité et n'inclut pas jusqu'à présent la réhabilitation des systèmes collectifs ou individuels d'irrigation.

Au plan technique, la réhabilitation des surfaces irriguées se pose dans des termes différents s'agissant des périmètres étatiques ou des surfaces irriguées individuellement par des eaux souterraines. La distinction entre les deux systèmes n'est cependant pas toujours aussi tranchée dans la réalité car les agriculteurs des périmètres irrigués ont, dans plusieurs secteurs, foré des puits pour pallier les défaillances des infrastructures hydrauliques étatiques. Les eaux souterraines fournissaient avant le conflit plus de 80% de l'eau utilisée pour l'irrigation. Le régime de l'Oronte et les flux d'eau souterraine ont été profondément altérés par l'intensification depuis les années 1980 jusqu'au début du conflit, des prélèvements principalement à des fins agricoles. Du fait de l'abandon des terres irriguées, le régime de l'Oronte est en 2015 comparable à ce qu'il était au début des années 1970. Le débit entrant en Turquie a plus que doublé entre 2010 et 2015 entraînant des inondations dans la plaine du Amouk.

#### La réhabilitation des surfaces irriguées

La réhabilitation des surfaces irriguées du bassin de l'Oronte sera au plan agricole une des priorités des plans de reconstruction post conflit. Plusieurs sont en préparation notamment par la Banque mondiale et la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ECSWA). Une des leçons des déboires du programme de reconstruction mis en œuvre en Afghanistan par la Banque mondiale est la nécessité de disposer d'un plan d'action cohérent dès la fin des hostilités. Toutefois, un des risques d'une approche technocratique est d'occulter les enjeux sociaux et politiques ainsi que les nombreuses incertitudes relatives aux conditions post conflit.

La réhabilitation des surfaces irriguées s'inscrit dans le cadre d'une politique agricole elle-même incluse dans le cadre des politiques publiques et économiques. Le plan initial élaboré par l'ESCWA en 2012-2013 reprenait les orientations et programmes du 10ème plan quinquennal en matière d'agriculture et de gestion de l'eau. Un des objectifs était d'améliorer la compétitivité de l'agriculture irriguée dans le bassin de l'Oronte, programme auquel des organisations internationales telles que le PNUD et la FAO ont été associées à la phase d'étude. Ces programmes étaient localement très controversés et ont suscité l'opposition d'une partie des dirigeants de l'Union des paysans, organe du parti Bass dans les régions rurales. Ces projets ont contribué à accélérer l'érosion de l'assise rurale du régime.

L'analyse de certains dirigeants de l'Union des paysans, aujourd'hui réfugiés en Turquie, est que l'objectif non affiché était de constituer des unités agro industrielles opérant au profit d'investisseurs privés. Les projets portaient notamment sur le périmètre de la plaine du Ghab dans le cadre du programme Agropolis, et celui de Qusayr. Le cadre politique post conflit est actuellement pour le moins incertain mais ces projets n'ont pas été abandonnés par leur promoteur. Les enjeux économiques contribuent à expliquer l'expulsion en 2013 d'une large partie de la population de la région de Qusayr. D'autre part, la réhabilitation des infrastructures hydrauliques soulèvera la question de la répartition des ressources entre groupes ethniques et confessionnels dans les périmètres de Homs-Hama, Al Ghab, Al Huwlah et Qusayr. Les aménagements réalisés depuis les années 1980 étaient en effet asymétriques en faveur des secteurs ouest du bassin.

L'élaboration des plans de reconstruction est confrontées à deux inconnues de première importance ; les effets des déplacements de population et des ventes de terres. Le conflit a engendré un exode massif dans une des régions les plus densément peuplée du pays. Les trois quarts des quatre millions d'habitants du bassin de l'Oronte ont en effet été déplacés au cours des trois dernières années. Une partie des déplacés ont pu retourner dans leur lieu de résidence à la suite de l'arrêt des combats ou y ont été contraints à cause du déplacement des affrontements ou de l'épuisement de leurs ressources. Dans certains cas tel que pour les habitants du district de Al-Qusayr ayant fui vers le Qalamoun, le déplacement des combats a induit un second et parfois un troisième exode en l'espace de quelques mois sans possibilité de retour dans leurs villages d'origine. A la fin 2015, plus de la moitié de la population du bassin était déplacée ou exilé.

Les zones les plus affectées ont été vidées de la quasi-totalité de leur population à cause des combats ou des bombardements, de l'ampleur des destructions ou de l'interdiction de séjour imposé dans les zones décrétées militaires desquelles la population a été expulsée. Les deux principales zones militaires ont été établies dans les secteurs stratégiques des districts de Qusayr et Qatimah, situés entre l'agglomération de Homs et la frontière libanaise, et au nord de An Nabk

Combien d'exilés pourront ou souhaiteront retourner dans leurs villages et à quelle échéance ? Les populations expulsées seront-elles autorisées à retourner chez elles ? Ces questions sont actuellement sans réponse. Le sort des populations déplacées est une des questions cruciales conditionnant la configuration du pays au sortir du conflit et la période de transition post conflit.

De nombreuses familles ont vendu tout ou partie de leurs terres pour financer un départ, sans espoir de retour, ou pour subvenir à leurs besoins. Ces ventes qui augmentent avec la constante dégradation des conditions de vie peuvent induire une profonde recomposition foncière en fonction notamment des acheteurs. Pour compliquer un peu plus la question des ventes de terres, les registres fonciers ont été détruits dans plusieurs services de cadastres dont ceux des districts de Homs et de Qusayr. Par ailleurs, les terres allouées dans le cadre de la réforme agraire dans les années 1960 peuvent être saisies si elles restent inutilisées par l'ayant droit pendant trois années consécutives. En fonction du pouvoir politique en place à l'issue du conflit, cette disposition pourrait ou non être utilisée pour réallouer les terres irriguées.

Si une planification de la réhabilitation des surfaces irriguées, et au-delà de la reconstruction du pays, est nécessaire elle ne peut être laissée au seul soin des organisations internationales. Les enjeux économiques sont colossaux et peuvent aisément occulter des dimensions sociales et politiques tel que ce fut le cas pour les projets de réaménagement des périmètres irrigués de la plaine du Ghab dans les années 2000. La stabilité du pays, le processus de réconciliation, dépendront étroitement de la prise en compte, ou non, du contexte démographique et social pour le moins complexe dans la reconstruction. Sur ce plan, la participation de la société civile syrienne qui a émergé pendant le conflit est une question fondamentale du processus de transition post conflit. Dix-huit organisations syriennes, principalement de droits de l'homme, participent au « centre de ressources lié aux pourparlers de Genève. Le « centre de ressources » a pour fonction d'associer les organisations syriennes au processus de négociation.

L'initiative est pour le moment sans grande portée du fait de l'absence de négociations effectives. Elle ouvre cependant la voie à une participation plus large de la société civile à la formulation des termes d'un accord politique dont le sort des populations déplacées, l'accès aux ressources, la planification de la reconstruction seront des éléments importants en terme de réhabilitation et de réconciliation.

